

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'IAE  
du 8 octobre 2002**

**Présents:**

Mesdames HOUSSIER, CAMION, KRAS, LANNEAU.

Messieurs CAZORLA, HORENT, LEGRAND, LEMAN, ROMON, POTTIER.

**Représentés:**

Madame GOLDBLUM, (représentée par Monsieur POTTIER)

Madame GOUGUEC (représenté par Madame HOUSSIER)

Madame DUCRET, (représentée par Monsieur ROMON)

Monsieur DE WAGENEIRE (représenté par Monsieur CAZORLA)

Monsieur RUFFIN (représenté par Monsieur CAZORLA)

Monsieur TATON (représenté par Monsieur POTTIER)

**Excusés:**

Monsieur DARRAS

Monsieur DEFOSSEZ

Monsieur DULION

Monsieur LEVEL

Monsieur MALVACHE

Monsieur SEGUY

**QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR :**

- 1) Approbation du compte-rendu du 25 JUIN 2002
- 2) Point sur la rentrée 2002
- 3) Election du Directeur Adjoint Recherche
- 4) Règlement des examens
- 5) Décision Budgétaire Modificative
- 6) Tarifs formation Continue IUP et MSTCF 2002-2003
- 7) Questions Diverses

**1. Approbation du compte-rendu du 25 juin 2002**

Le compte- rendu est accepté à l'unanimité.

**2. Rentrée 2002-**

1) La rentrée 2002-2003 se fait plus sereinement que l'année dernière, mais avec des tensions significatives sur les locaux. La gestion des salles reste un problème crucial. Les bâtiments de Ronzier seront livrés vers la fin octobre, début novembre. La salle de conférences ne peut plus servir de salle de cours sauf de façon tout à fait exceptionnelle.

Le président de l'UVHC et la Mairie de Valenciennes étudient la possibilité d'une réhabilitation des bâtiments de l'Hospice, dans un délai de deux ou trois ans. Madame le Directeur de l'IAE demande à madame Houssier, représentante de la mairie, s'il est possible d'accélérer le dossier. Madame Houssier n'est pas au courant du dossier et précise que l'IAE n'est pas encore très connu dans Valenciennes. Le secrétaire général de la Mairie pourrait être un bon défenseur du dossier. Ceci constitue un projet important à suivre.

2) L'effectif total des étudiants de l'IAE devrait avoisiner 440 étudiants, avec une augmentation récurrente sur l'IUP. Les DESS connaissent une légère baisse. M Romon l'explique par une perte du recrutement géographique. Les universités ont élargi leurs offres. Par conséquent des étudiants qui venaient de loin sur Valenciennes, n'y viennent plus parce qu'ils trouvent désormais chez eux les mêmes diplômes.

Il faut souligner que l'IAE est l'un des rares instituts dont les effectifs se maintiennent dans l'université.

3) Il manque toujours une personne pour assurer le secrétariat et le développement de la Formation Continue à l'IAE. La présidence a promis la nomination d'une personne, mais les solutions envisagées jusqu'ici ne sont pas pertinentes.

### 3. Election du Directeur adjoint Recherche

Madame Camion Caty propose au poste de Directeur adjoint recherche de l'IAE la candidature de Madame Formaglio-Mairesse Marie-Pierre. Elle précise le parcours brillant de Madame Mairesse, ancienne étudiante de la MSTCF de Valenciennes, expert comptable, professeur agrégée, maître de conférences, vice-présidente finance de l'université, reçue cette année au concours de Professeur Agrégée des Universités. Madame Mairesse est élue à l'unanimité. Monsieur POTTIER, président du conseil, lui adresse ses félicitations les plus vives en son nom et au nom du conseil.

### 4. Règlement des Examens

Quelques remarques sont apportées sur un certain nombre de diplômes par madame KRAS et monsieur LEMAN. Le conseil adopte les règlements d'examen à l'unanimité.

### 5. Décision Modificative Budgétaire du 8 octobre 2002

Une D.B.M de prélèvement sur les réserves est proposée pour un montant de 24 000 euros. Les dépenses sont constituées par:

- ❖ 23 000 euros de prestations internes
- ❖ 1 000 euros pour les missions des enseignants de l'IAE.

La DBM est approuvée à l'unanimité.

### 6. TARIFS FORMATION CONTINUE IUP et MSTCF

<b><u>Formation en 1 an:</u></b>	Tarif individuel: 1 500 euros
	Tarif organisme: 3 000 euros

<b><u>Formation en 2 ans:</u></b>	Tarif individuel: 3 500 euros
Formation spécifique	Tarif organisme: 5 500 euros

<b><u>Formation en 2 ans:</u></b>	Tarif individuel: 2 500 euros
Formation non spécifique	Tarif organisme: 5 000 euros

Votés à l'unanimité.

### 7. Questions Diverses

#### **Autres frais:**

#### Les frais pédagogiques:

Ils étaient de 230 francs soit 35.06 euros. Ils sont proposés pour un montant de **35 euros**.

#### Les frais de dossier:

Ils étaient de 150 francs soit 22.87 euros. Ils sont proposés pour un montant de **25 euros**.

Votés à l'unanimité.

#### **Taxe d'Apprentissage:**

Les étudiants demandent que les enseignants les appuient. M POTTIER propose de suivre le groupe pour leur donner l'impulsion, avec le soutien de madame Hallot - Gauquié.

#### **Elections pour le renouvellement de certains membres du CA de l'IAE:**

Les collègues:

- professeurs, en raison de l'arrivée de Mme Marie-Pierre Formaglio-Mairesse, en qualité de Professeur agrégé de l'Enseignement Supérieur, peut être complété.
- AITOSS en raison du départ de Mademoiselle Plee, doit être complété
- Usagers doivent être renouvelés. Leurs mandats sont arrivés à échéance.

Les élections auront lieu **lundi 27 janvier 2003 et mardi 28 janvier 2003** sur décision du C.A.

#### **Calendrier IUP:**

La durée de stage a été allongée: En IUP 1, il est de 8 semaines minimum; et 9 semaines minimum en IUP 2.

#### **Subventions aux associations d'étudiants:**

- Pour celle de l'IUP, une subvention totale de 1000 euros est accordée, soit:
  - 300 euros pour IUP 1

- 300 euros pour IUP 2
- 300 euros pour IUP 3
- 100 euros pour la corpo.
- Pour celle de la MSTCF/ DESS CAF, une subvention de 1000 euros est accordée.
- Pour celle de la GDP, une subvention totale de 330 euros est accordée.

Votées à l'unanimité.

***Prochain conseil d'administration: mardi 10 décembre 2002, à 18 heures.***